\_

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE: PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AZOTE

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES (CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I<sup>ER</sup>)

ENQUÊTE PUBLIQUE

-

Le Collège Communal informe la population que dans le cadre de la Directive 91/676/CEE concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, le Programme de gestion durable de l'azote a été mise à jour et est soumis à une enquête publique sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

		Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
04/08/2022	116/08/2022		Service environnement - Christine FOUARGE : environnement@walhain.be 010/65.32.79

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le mercredi soir jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Administration communale – Place communale,1 à 1457 Walhain

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur Internet via le lien suivant : <a href="http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda">http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda</a>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le mercredi soir, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service environnement – Mme Christine FOUARGE (environnement@walhain.be – 010/65.32.79).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites au moyen du formulaire électronique disponible en ligne sur <a href="http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda">http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda</a>. A défaut, il peut les adresser à l'Administration communale ou encore à l'Administration régionale à l'adresse suivante :

## Programme de gestion durable de l'azote

Via courriel : enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be
ou par courrier au Service public de Wallonie
Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
Département de l'Environnement et de l'Eau,
Enquête publique PGDA
Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Walhain, le 04/08/2022.

Par le Collège,

La Directrice Générale f.f.

La Bourgmestre f.f.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, D.53, du Livre ler, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. A la suite de l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.